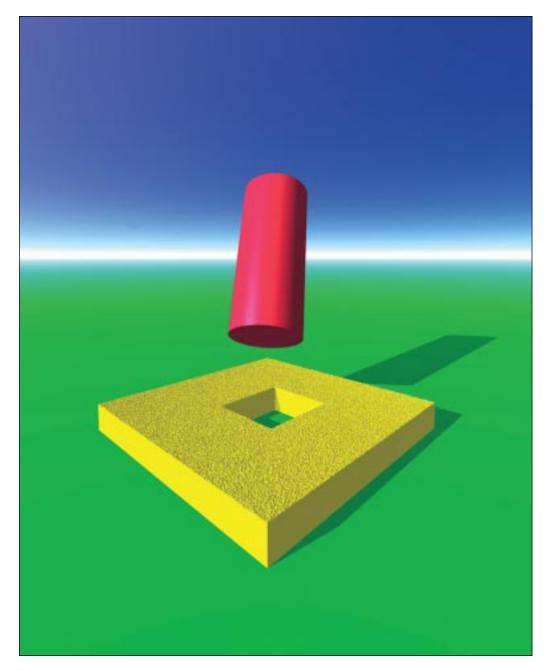
Nº 75-001-XIF au catalogue



DESTRICT OF THE REVENUEN

MARS 2001 Vol. 2, n° 3

■ À FAIBLE REVENU PENDANT PLUSIEURS ANNÉES









Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : *L'emploi et le revenu en perspective*, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-4608; courriel : perspective@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécomm nications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	ne 1 800 700-1033
Télécopieur pour le Progamme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes/abonnements

Ce produit peut être commandé par

téléphone (Canada et États-Unis)
 télécopieur (Canada et États-Unis)
 télécopieur (Canada et États-Unis)
 courriel
 rder@statcan.ca

poste Statistique Canada
Division de la diffusion
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

 et en personne au bureau régional de Statistique Canada le plus près de votre localité ou auprès des agents et librairies autorisés

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Faits saillants

Dans ce numéro

À faible revenu pendant plusieurs années

- Entre 1993 et 1998, quelque 13 % de toutes les personnes vivaient dans des familles à faible revenu. Dans le cas de ces personnes, le revenu familial était de 31 % à 38 % inférieur au seuil de faible revenu.
- Environ 8 % des Canadiens ont vécu dans des familles ayant touché un faible revenu pendant quatre ans ou plus entre 1993 et 1998. Seulement 3 % ont connu un faible revenu pendant les six années et quelque 76 % ont vécu dans des familles qui n'ont jamais été en situation de faible revenu durant cette période.
- Quelque 29 % des enfants de moins de six ans ont connu une situation de faible revenu pendant au moins une année; environ 12 % ont vécu dans des familles qui ont eu un faible revenu durant quatre ans ou plus. Réciproquement, seulement 6 % des personnes de 65 ans et plus ont eu un faible revenu pendant quatre ans ou plus entre 1993 et 1998.
- Entre 1993 et 1998, 38 % des personnes vivant dans des familles monoparentales ont connu un faible revenu durant quatre ans ou plus, comparativement à 23 % dans le cas des personnes seules.
- De 50 % à 60 % des personnes qui sont entrées dans une période de faible revenu une année n'étaient plus dans cette situation l'année suivante. D'autre part, certaines périodes de faible revenu durent longtemps : parmi tous les Canadiens amorçant une période de faible revenu en 1994, quelque 30 % y sont demeurés pendant trois ans ou plus.

Perspective

REVENU

LA REVUE PAR EXCELLENCE

sur l'emploi et le revenu de Statistique Canada

☐ Oui, je désire recevoir L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE (Nº 75-001-XPF au catalogue).

Abonnez-vous aujourd'hui à L'emploi et le revenu en perspective!

Une réduction de 30 % sur un abonnement de 3 ans! Seulement 121,80 \$ (taxes en sus)

Statistique Canad Gestion de la circo 120, avenue Park Ottawa (Ontario) Canada, K1A 0T6	a 1 800 267-6677 ulation dale Utilisez votre carte VISA ou MasterCard. De l'extérieur du Canada et des États-I Inis	TÉLÉCOPIEZ AU 1 800 889-9734 (613) 951-1584 Veuillez ne pas envoyer de confirmation pour les commandes faites par téléphone/télécopieur.		WODALITÉS DE PAIEMENT (cochez une Veuillez débiter mon compte : MasterCard N° de carte Signature Date		MasterCard		
Nom Entreprise Adresse Code postal	() Téléphone	Service Ville Province () Télécopieur		Paiement in	carte (en majuscu clus e commande la personne auto			
Nº au catalogue		Titre	_	Abonnement Canada (\$ CA) Quantité		Quantité	Total \$ C	
75-001-XPF	L'emploi et l	le revenu en perspective		1 an 2 ans 3 ans	58,00 92,80 121,80			
Le	Les clients canadiens ajoutent la TPS N° de TPS chèque ou mandat-poste doit être état	NT PAS LES TAXES DE VENTES. 6 de 7% et la TVP en vigueur ou la TVH. R121491807. bli à l'ordre du <i>Receveur général du Canada</i> . 097042	Total TPS (7%) - (clients canadiens seulement, s'il y a lieu) TVP en vigueur (clients canadiens seulement, s'il y a lieu) TVH en vigueur (NÉ., NB., TN.) Frais de port : États-Unis 24 \$ CA, autres pays 40 \$ CA Total général					

À faible revenu pendant plusieurs années

René Morissette et Xuelin Zhang

ertains pensent que les mêmes personnes touchent un faible revenu année après année. Selon ce point de vue, la population à faible revenu est statique, ne témoignant que d'un faible sinon d'aucun renouvellement. Bien que vivre en situation de faible revenu constitue la réalité à long terme de certaines personnes, il existe néanmoins, au fil du temps, un mouvement considérable de va-et-vient au regard de cette situation (Finnie, 1997; Laroche, 1997; Morissette et Drolet, 2000).

Grâce à la disponibilité de données longitudinales comme celles de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), la compréhension de la situation de faible revenu s'en trouve grandement enrichie: il est maintenant possible de faire un suivi des personnes au fil du temps et de déterminer la durée d'une telle situation au cours d'une période donnée. Cela permet de mesurer à quel point les Canadiens sont exposés à une situation de faible revenu. En utilisant les données de l'EDTR, on analyse dans la présente étude quelles personnes étaient les plus susceptibles d'avoir touché un faible

René Morissette et Xuelin Zhang sont au service de la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. On peut communiquer avec eux au (613) 951-3608 ou à rene.morissette@statcan.ca, ou au (613) 951-4295 ou à xuelin.zhang@statcan.ca, respectivement.

revenu pendant plusieurs années entre 1993 et 1998. Les nouvelles données permettent de confirmer les résultats des études antérieures (voir *Mise à jour des résultats*), mais certaines brossent un profil plus nuancé de la population à risque.

Perspective transversale du faible revenu

Un examen de la fréquence annuelle des unités à faible revenu (voir *Seuils de faible revenu*) démontre que, en moyenne, quelque 13 % de toutes les personnes vivaient dans des familles ayant un faible revenu entre 1993 et 1998 (tableau 1). Dans le cas de ces personnes, le revenu familial était de 31 % à 38 % inférieur au seuil de faible revenu, selon l'année et l'échantillon pris en compte. Bien que de telles

données transversales fournissent des renseignements intéressants, elles ne permettent pas de définir le nombre d'années pendant lesquelles ces personnes vivaient avec un faible revenu au cours de la période. Afin de répondre à cette question, on doit se servir des données longitudinales.

Perspective longitudinale

S'il n'y avait eu aucun renouvellement au sein de ce 13 %, le pourcentage de personnes ayant touché un faible revenu pendant au moins une année au cours de la période serait demeuré à ce niveau. Réciproquement, si la population avait été entièrement remplacée par un nouveau groupe après une année, 78 % (13 % fois six) des Canadiens auraient vécu en situation de faible

Tableau 1 : Données transversales sur le faible revenu après impôts (selon le SFR de 1992)

1993	1994	1995	1996	1997	1998
			%		
Personnes à faible revenu 12,0	13,1	12,6	14,2	13,7	12,2
Déficit du revenu*		\$ d	e 1996		
Toutes les personnes 6 050 Excluant celles ayant un	6 340	6 620	6 190	6 750	6 860
revenu familial négatif 5 920	5 910	5 990	5 860	5 850	5 960
Déficit du revenu*/SFR			%		
Toutes les personnes 32,3 Excluant celles ayant un	33,1	34,6	32,6	34,8	37,5
revenu familial négatif 31,5	31,2	31,7	30,9	31,3	32,2

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 1998 * Seuil de faible revenu (SFR) moins le revenu familial.

Mise à jour des résultats

Dans une étude antérieure couvrant les années 1993 à 1996, on a démontré que les personnes les plus susceptibles de vivre en situation de faible revenu pour au moins une année ou pour quatre années consécutives étaient moins scolarisées, avaient une limitation au travail durant toute la période, ou étaient des membres des minorités visibles, des immigrants récents, des personnes seules ou des membres de familles monoparentales (Morissette et Drolet, 2000). Les groupes à haut risque de connaître un faible revenu n'avaient pas nécessairement un écart de revenu substantiel lorsqu'ils étaient à faible revenu¹. Le présent article confirme que, durant la période de 1993 à 1998, ces groupes avaient de grandes chances d'avoir un faible revenu pour au moins une année. De même, leurs chances d'avoir un faible revenu pour au moins quatre années ou pour six années consécutives étaient également élevées. Là encore, un risque élevé de toucher un faible revenu n'était pas nécessairement associé à l'ampleur du faible revenu.

Alors que l'étude antérieure a permis de démontrer que 5 % de la population avait un faible revenu pendant les quatre années de la période de 1993 à 1996, on établit que 3 % de la population a vécu en situation de faible revenu durant les six années de la période de 1993 à 1998.

Le risque élevé de faible revenu chez les membres des minorités visibles observé précédemment ne s'applique pas chez ceux nés au Canada. En fait, ce haut risque était constaté seulement chez les membres des minorités visibles ayant immigré au pays. Puisque les immigrants récents sont généralement plus susceptibles d'avoir un faible revenu, le risque élevé auquel font face les minorités visibles est peut-être relié, du moins en partie, aux difficultés que rencontrent les nouveaux venus sur le marché du travail canadien.

Avoir une limitation au travail ne constitue pas nécessairement un état permanent. Entre 1993 et 1997, de 27 % à 35 % des personnes qui avaient une limitation au travail au cours d'une année ne l'avaient plus l'année suivante. Par conséquent, seulement 2 % de toutes les personnes ont eu une limitation au travail durant les six années entre 1993 et 1998, alors que 15 % ont eu une limitation au travail durant une partie de cette période. Tel qu'anticipé, le risque d'avoir un faible revenu à long terme était beaucoup plus élevé chez le premier groupe que chez le second. Il est donc important de faire une distinction entre ces deux groupes lors de toute analyse de la persistance du faible revenu.

revenu pendant au moins une année. La réalité se situe à mi-chemin entre ces deux extrêmes : 24 % des personnes ont vécu dans des familles à faible revenu pendant au moins une année au cours de la période entre 1993 et 1998 (tableau 2).

Certaines personnes vivent constamment dans des circonstances difficiles. Environ 8 % des Canadiens ont vécu dans des familles à faible revenu pendant quatre ans ou plus au cours de la période visée par l'étude. Seulement 3 % ont connu cette situation pendant six

Seuils de faible revenu

Les seuils de faible revenu (SFR) sont établis au moyen des données de l'Enquête sur les dépenses des ménages (ou de l'enquête qui l'a précédée, c'est-à-dire l'Enquête sur les dépenses des familles). Leur objectif consiste à établir le niveau de revenu auquel une famille peut devoir consacrer aux besoins fondamentaux (nourriture, logement et vêtements) une proportion de son revenu supérieure à la moyenne. Les SFR varient selon la taille de la famille et celle de la collectivité.

Même si les SFR sont souvent désignés comme des seuils de pauvreté, il n'en est rien officiellement, et Statistique Canada ne recommande pas leur utilisation à cette fin². Des seuils de faible revenu distincts peuvent être calculés en utilisant le revenu avant ou après impôts³. Dans la présente

étude, on utilise le revenu après impôts parce qu'il constitue un meilleur indicateur du revenu disponible.

Le nombre d'années en situation de faible revenu au cours d'une période donnée et la durée de la période de faible revenu sont deux concepts différents⁴. Tout d'abord, une personne peut être entrée dans une telle période en 1991 et en être sortie en 1995. Le cas échéant, cette personne, au cours de la période de 1993 à 1998, aurait touché un faible revenu pendant deux ans (1993 et 1994), tandis que la durée de la période de faible revenu aurait été de quatre ans (1991, 1992, 1993 et 1994). Deuxièmement, une personne peut avoir subi deux périodes de faible revenu d'une durée d'un an chacune, pour un total de deux ans, au cours de la période de 1993 à 1998.

	Nombre d'années de faible revenu								
Caractéristiques	0	1	2	3	4	5	6	1+	4-
					%				
Les deux sexes	76,0	8,0	4,7	3,0	2,9	2,2	3,3	24,0	8,4
Hommes	78,0	7,5	4,5	2,3	2,8	2,0	3,0	22,0	7,
Femmes	74,0	8,4	4,9	3,7	2,9	2,5	3,6	26,0	9,
Âge en 1993									
Moins de 6 ans	71,0	7,9	5,8	3,3	3,7	3,4	5,0	29,0	12,
6 à 17 ans	72,4	9,7	5,3	3,5	3,3	2,8	3,0	27,6	9,
18 à 24 ans	61,5	13,4	8,8	5,5	5,4	2,4	3,0	38,5	10,
Non-étudiants	75,9	9,8						24,1	7,
Étudiants	56,5	18,4	10,8	5,6	4,0	2,9	1,8	43,5	8,
25 à 34 ans	76,5	7,4	5,5	2,7	2,4	2,7	2,8	23,5	7,
35 à 44 ans	80,9	6,8	3,0	2,2	2,7	1,5	3,0	19,1	7
45 à 54 ans	81,4	5,0	3,7	2,7	2,2	1,7	3,5	18,6	7
55 à 64 ans	77,3	7,7	4,7	2,5	2,0	2,3	3,6	22,7	7
65 ans et plus	84,1	6,2	1,6	1,9	1,8		3,6	15,9	6,
Hommes	94,5							5,5	
Femmes	83,8	7,2	2,5	1,4			3,1	16,2	5
Composition de la famille									
(toutes les années)									
Personnes seules	61,0	7,2	4,1	4,4	3,4	4,0	15,9	39,0	23
Couples sans enfants	91,3	4,6	1,7	1,2				8,7	1
Couples avec enfants	84,4	5,3	3,1	1,7	1,4	1,7	2,5	15,6	5
Familles monoparentales	42,4	5,8	3,5	10,3	8,4	10,2	19,4	57,6	38
Autres	84,7	4,6	3,2		4,3			15,3	6
A changé durant la période	67,7	12,2	7,6	4,2	4,1	2,4	1,9	32,3	8
Composition de la									
famille en 1993	50.0	0.0	0.7		5 4	0.7	40.5	44.0	4.0
Personnes seules	58,8	9,8	6,7	5,5	5,1	3,7	10,5	41,2	19
Couples sans enfants	86,9	6,1	2,6	1,7	1,4	0,8		13,1	2
Couples avec enfants	80,2	7,6	4,5	2,3	1,9	1,5	2,1	19,8	5
Familles monoparentales Autres	47,6 76,5	11,5 8,3	7,5 5,0	8,0 2,3	6,7 4,4	7,6 2,8	11,1 0,7	52,4 23,5	25 7

années consécutives. Parallèlement, environ 76 % des Canadiens ont vécu dans des familles qui n'ont jamais été en situation de faible revenu entre 1993 et 1998.

Situation de faible revenu de longue durée chez les enfants et les personnes âgées

Au cours des dernières années, une attention croissante a été accordée aux enfants vivant dans des familles à faible revenu. Certains analystes ont signalé que le fait de grandir dans une famille à faible revenu peut accroître la probabilité de se retrouver dans la même situation à l'âge adulte (Corak, 1998). Si c'était le cas, les familles à faible revenu produiraient une nouvelle génération très exposée à la situation de faible revenu.

Environ 12 % de tous les enfants de moins de six ans ont vécu dans des familles qui ont eu un faible revenu pendant quatre ans ou plus, comparativement à environ 8 % de l'ensemble des personnes. Quelque 29 % de ces enfants ont été dans cette situation pendant au moins une année.

Réciproquement, les personnes âgées (65 ans et plus) ont vécu moins souvent en situation de faible revenu. Entre 1993 et 1998, seulement 6 % ont eu un faible revenu pendant quatre ans ou plus. Depuis le début des années 80, la croissance des revenus provenant du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, des régimes de pension privés, du supplément de revenu garanti et de la sécurité de la vieillesse a permis de réduire le pourcentage de personnes âgées à faible revenu (Myles, 2000).

Le faible pourcentage de ces personnes de 65 ans et plus ayant connu un faible revenu cache des écarts importants entre les hommes et les femmes. Environ 16 % des femmes âgées ont eu un faible revenu pendant au moins une année, comparativement à seulement 6 % des hommes. Cela reflète en partie la participation plus faible ou plus limitée des femmes au marché du travail au cours des années antérieures, ce qui se traduit par un revenu de pension faible ou inexistant.

Les personnes de 18 à 24 ans en 1993 qui étaient des étudiants pendant au moins une année au cours de la période étaient beaucoup plus susceptibles que leurs homologues non étudiants d'être en situation de faible revenu durant au moins une année (44 % par rapport à 24 %), principalement parce qu'elles étaient beaucoup plus susceptibles de toucher un faible revenu pendant une période pouvant aller jusqu'à deux ans. Cela laisse entendre que le faible revenu ne constitue qu'une situation temporaire pour la plupart des étudiants.

Les familles monoparentales et les personnes seules plus vulnérables

Alors que 8 % de la population a connu un faible revenu durant quatre ans ou plus, certains groupes étaient beaucoup plus exposés à ce risque que d'autres. Ainsi, 38 % des personnes vivant dans des familles monoparentales se sont trouvées dans cette situation pendant quatre ans ou plus. La proportion correspondante pour les personnes seules s'établissait à 23 %. Ce taux est beaucoup plus élevé que celui correspondant aux personnes vivant dans des familles constituées d'un couple avec enfants (6 %).

Ces données renvoient aux personnes dont le type de famille est demeuré inchangé au cours de la période à l'étude. Manifestement, les familles changent avec le temps. Certaines femmes qui étaient des mères seules en 1993 ont pu éventuellement se marier. Étant donné que le mariage peut aider les familles monoparentales à sortir de la situation de faible revenu, s'attarder uniquement aux familles qui demeurent monoparentales pendant toute la période de six ans surestimerait, pour ce type de famille, le pourcentage de personnes à faible revenu pendant plusieurs années. Le même argument vaut pour les personnes seules. Pour cette raison, l'étude présente également les données selon la composition de la famille en 1993.

Dans ce cas, la fréquence des unités à faible revenu à plus long terme chute de façon marquée. Par exemple, parmi toutes les personnes vivant dans des familles monoparentales en 1993, quelque 25 % ont vécu en situation de faible revenu pendant quatre ans ou plus. Les données correspondantes pour les personnes seules et les personnes vivant dans des familles composées d'un couple avec enfants étaient de 19 % et de 6 %.

Le risque élevé d'exposition à un faible revenu observé chez les familles monoparentales reflète probablement une combinaison de facteurs. Tout d'abord, un seul parent peut accéder au marché du travail et contribuer au revenu familial. Deuxièmement, des facteurs institutionnels—comme la disponibilité et le coût des services de garde d'enfants—combinés à des possibilités limitées de participer au marché du travail peuvent inciter certains parents seuls à décider de ne pas intégrer le marché du travail. Troisièmement, l'obligation qu'ont ces parents de combiner les responsabilités familiales et le travail peut restreindre les emplois disponibles. Des parents seuls peuvent n'envisager que des emplois à proximité des écoles ou des garderies et peuvent devoir refuser un emploi à rémunération élevée qui suppose de longues heures. Il se peut également qu'ils ne puissent travailler qu'à temps partiel.

Pour un tableau plus complet de la situation de faible revenu, il faut examiner plusieurs autres caractéristiques individuelles comme le niveau de scolarité, l'appartenance à une minorité visible, le statut d'immigrant et les limitations au travail. Pour ce faire, on considère ici les personnes de 16 ans et plus.

Les personnes ayant une limitation au travail sont à risque

Les personnes qui avaient une limitation au travail pendant toute la période étaient relativement plus susceptibles de toucher un faible revenu⁵. Près de 50 % de celles-ci ont vécu en situation de faible revenu pendant au moins une année entre 1993 et 1998 (tableau 3). De plus, 16 % ont connu cette situation pendant les six années. Par contre, 19 % des personnes n'ayant eu aucune limitation au travail au cours de la période ont touché un faible revenu pendant au moins une année, et seulement 2 % ont eu un faible revenu pendant les six années. Les personnes dont la situation a changé, c'est-à-dire les personnes qui avaient une limitation au travail durant une partie de la période, se situaient à mi-chemin.

Tableau 3	: Pers	onnes de	16 ans	et plus à	faible re	venu, 19	93 à 199	8	
_	Nombre d'années de faible revenu								
Caractéristiques	0	1	2	3	4	5	6	1+	4-
l d	70.0	7.0	4.0	2.0	%	2.0	2.4	22.2	7.
Les deux sexes Hommes	76,8 79,6	7,8 7,1	4,6 4,3	2,9 2,1	2,8 2,6	2,0 1,8	3,1 2,5	23,2 20,4	7, 6,
Femmes	74,2	8,4	4,9	3,7	3,0	2,2	3,7	25,8	8,
Âge en 1993		·	•			•	·	•	
16 à 24 ans	61,6	14,5	8,6	5,6	5,5	2,6	2,6	38,4	10,
25 à 34 ans	76,5	7,4	5,5	2,7	2,4	2,7	2,8	23,5	7,
35 à 44 ans	80,9	6,8	3,0	2,2	2,7	1,5	3,0	19,1	7,
45 à 54 ans	81,4	5,0	3,7	2,7	2,2	1,7	3,5	18,6	7,
55 à 64 ans	77,3	7,7	4,7	2,5	2,0	2,3	3,6	22,7	7,
65 ans et plus	84,1	6,2	1,6	1,9	1,8		3,6	15,9	6,
Scolarité (toutes les années) Moins que des études									
secondaires	73,2	7,5	3,5	3,3	3,3	3,1	6,2	26,8	12,
Études secondaires terminées		6,0	5,2	1,5	1,8	1,4	4,0	20,0	7,
Etudes postsecondaires*	80,0	7,6	4,5	2,5	2,3	1,4	1,7	20,0	5,
Études universitaires	89,3	4,1	2,6	1,8	2.0	 2 E	0.4	10,7	2,
Scolarité a changé	62,5	16,7	4,7	0,5	3,8	2,5	9,4	37,5	15,
Statut d'étudiant	00.0	C 4	2.0	0.0	4.0	4.5	2.4	47.0	0
Non-étudiants 1 an	82,2 70,1	6,1 9,0	3,2 5,7	2,2 3,3	1,8 	1,5 	3,1 	17,8 29,9	6, 11,
2 ans	64,2	9,0 15,1	3, <i>1</i> 8,1	ა,ა 				29,9 35,8	8,
3 ans	57,6	12,8	9,6					42,4	14,
4 ans	54,0	14,3	13,0					46,0	14,
5 ans	50,5	19,9						49,5	18,
6 ans	62,2	9,8	10,1					37,8	12,
Limitations au travail (toutes									_
Pas de limitation	81,1	7,0	4,2	2,1	2,2	1,5	1,8	18,9	5,
Limitations Situation a changé	51,2 69,5	9,6 9,5	7,9 5,9	4,5	3,8	6,8 2,8	16,3 4,1	48,8 30,5	28, 10,
· •		3,3	0,0	4,5	3,0	2,0	7,1	30,3	10,
Appartenance à une minorité Minorité visible	e 65,4	7,0	4,4		8,1		9,2	34,6	20,
Nés au Canada	82,8	7,0	4,4				9,2	17,2	20,
Immigrants	61,2	7,9	4,9		9.7		10,4	38,8	24,
Pas une minorité visible	77,7	7,8	4,6	3,0	2,4	1,9	2,6	22,3	6,
Statut d'immigrant									
Nés au Canada	77,4	8,0	4,5	2,9	2,5	1,9	2,9	22,6	7,
Immigrants, avant 1977	81,4	6,4	3,7	2,8	2,1			18,6	5,
Immigrants, 1977 à 1986	59,1	7,1						40,9	20,
Immigrants, après 1986	54,1							45,9	28,
Composition de la famille (to			4.5		. .	4.5	45.0	00.5	
Personnes seules	61,0	7,2	4,2	4,4	3,4	4,0	15,9	39,0	23,
Couples sans enfants	91,3	4,6	1,7	1,2	1 2	1.6	2.4	8,7	1,
Couples avec enfants Familles monoparentales	85,2 40,0	4,9 	3,0	1,6 12,4	1,3 8,7	1,6 11,1	2,4 17,2	14,8 60,0	5, 37,
Autres	86,4	4,9	3,0	12,4	o, <i>r</i>			13,6	5,
A changé durant la période	70,0	11,2	7,0	4,0	4,0	2,2	1,7	30,0	7,
Composition de la famille en	•		•		•	-		•	•
Personnes seules	58,8	9,9	6,7	5,5	5,1	3,7	10,5	41,2	19,
Couples sans enfants	86,9	6,1	2,6	1,7	1,4	0,8		13,1	2,
Couples avec enfants	81,0	7,1	4,5	2,3	1,9	1,4	1,8	19,0	5,
Familles monoparentales	50,1	11,9	7,3	7,5	7,0	6,9	9,4	49,9	23,
Autres	78,2	8,7	4,5	2,4	3,5	2,1		21,8	6,
Inconnue	75,2	7,8	7,2					24,8	6,

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu * Partielles ou terminées.

Plusieurs facteurs peuvent contribuer à cet écart. Tout d'abord, certaines personnes peuvent être incapables de travailler et doivent compter sur les transferts gouvernementaux à titre de principale source de revenu. Pour certaines, les transferts gouvernementaux et les gains des autres membres de la famille peuvent s'avérer insuffisants pour leur permettre de sortir de leur situation de faible revenu. Deuxièmement, les limitations au travail peuvent limiter les emplois qu'une personne peut occuper et limiter l'accès à des postes à rémunération élevée. Troisièmement, les personnes ayant une limitation au travail peuvent toucher un salaire moins élevé pour des tâches qu'elles exécutent aussi efficacement que d'autres personnes. Quatrièmement, certains employeurs peuvent exercer de la discrimination par le recrutement plutôt que par les salaires : ils peuvent tout simplement préférer engager des personnes dont la capacité de travailler n'est pas restreinte. Quels que soient les mécanismes sous-jacents, une limitation au travail augmente de façon drastique la probabilité de faible revenu⁶.

Les minorités visibles et les immigrants éprouvent aussi de la difficulté

Les personnes qui ont immigré au Canada après 1976, dont bon nombre sont membres d'une minorité visible, avaient un risque élevé de vivre en situation de faible revenu⁷. Au moins 20 % ont connu une situation de faible revenu pendant quatre ans ou plus, par rapport à 7 % de la population née au Canada. Par comparaison, seulement 6 % des personnes arrivées en 1976 ou avant ont vécu en situation de faible revenu pendant quatre ans ou plus. Les membres des minorités visibles étaient également plus susceptibles que les autres d'avoir un faible revenu pendant quatre ans ou plus : environ 21 % par opposition à 7 %.

Il est difficile d'expliquer les motifs de ces différences. Plus les immigrants demeurent longtemps au pays, plus leur situation économique s'améliore. Lorsqu'ils entrent sur le marché du travail, ils touchent généralement des salaires plus faibles que les personnes nées au Canada. Si la période au cours de laquelle les immigrants subissent un désavantage sur le plan salarial se prolonge, ils peuvent être plus exposés à une situation de faible revenu de longue durée.

Le risque plus élevé chez les membres des minorités visibles et les immigrants arrivés après 1976 existe même lorsque les différences quant à l'âge et au niveau de scolarité sont prises en compte (tableau 4)⁸.

D'autres facteurs importants à la détermination des niveaux de revenu d'emploi, comme les compétences linguistiques et l'expérience de travail pertinente, restent à évaluer. Le risque élevé d'avoir un faible revenu (pendant au moins un an) observé chez les membres des minorités visibles ne se manifeste pas chez ceux nés au Canada (tableau 3). Parmi ces derniers, seulement 17 % vivaient en situation de faible revenu durant au moins un an, une proportion beaucoup moindre que celle de 39 % correspondant aux membres des minorités visibles nés à l'étranger⁹.

Faible risque chez les personnes très scolarisées

Le risque d'exposition au faible revenu dépend du nombre de soutiens économiques dans une famille et du niveau de revenu de chacun d'eux. La scolarité tend à constituer un facteur important de la rémunération.

Les personnes titulaires d'un grade universitaire sont généralement à l'abri du faible revenu. Près de 90 % ont évité cette situation entre 1993 et 1998, comparativement à 73 % des personnes qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires.

Un niveau de scolarité plus élevé peut réduire la probabilité de faible revenu de deux façons. Tout d'abord, puisque les personnes très scolarisées—qu'il s'agisse des soutiens économiques principaux¹⁰ ou secondaires—ont généralement des salaires plus élevés, elles sont moins susceptibles de toucher un faible revenu à un moment donné. Deuxièmement, dans la mesure où leur salaire augmente plus rapidement avec le temps que celui des personnes moins scolarisées, elles sortiront probablement plus rapidement de la situation de faible revenu.

Risque plus élevé et gravité : pas nécessairement associés

Le fait qu'une famille soit ou non en situation de faible revenu n'est pas tout ce qui compte. L'écart de faible revenu—la différence entre le seuil de faible revenu (SFR) et le revenu d'une famille—est également pertinent. L'ampleur de l'écart de revenu influe manifestement sur le pouvoir d'achat d'une famille. Certaines personnes, bien qu'elles soient plus susceptibles que d'autres de toucher un faible revenu, peuvent avoir un revenu familial *plus élevé* que d'autres personnes en situation de faible revenu. Autrement dit, une plus

Tableau 4 : Probabili	té de faible	revenu, 1993 à	1998
Caractéristiques	Au moins une année	Au moins quatre années	Les six années
Groupe de référence		%	
Les deux sexes	18,3	3,9	0,8
Hommes Femmes	16,2 20,3	3,6 4,2	0,7 0,9*
Âge	·	·	·
16 à 24 ans	24,3*	4,5* 5,4	0,9*
25 à 34 ans 35 à 44 ans	22,5 18,2	4,5*	1,1 1,0*
45 à 54 ans	16,2	4,7*	1,3*
55 à 64 ans	19,3*	4,2*	0,9*
65 ans et plus	9,9	1,2	0,2
Scolarité Moins que des études secondaires	26,4	9,0	2,6
Études secondaires terminées	17,7*	4,3	1,5
Etudes postsecondaires— partielles ou terminées	16,0	2,7	0,5
Études universitaires	8,3	1,1	0,1
Scolarité a changé	19,9	3,8*	0,6*
Statut d'étudiant Non-étudiants	17.0	3.5	0,8
1 an	24,9	8,0	1,7
2 ans	27,2	5,2*	1,1*
3 ans	32,9	11,1	1,2*
4 ans 5 ans	35,5 37,9	11,1 14,5	3,4* 0,1*
6 ans	28,2	8,9	1,5*
Limitations au travail			
Pas de limitation Limitations	14,0	2,6	0,6
Situation a changé	43,4 26,0	14,7 5,9	3,7 1,2
Appartenance à une minorité		-,-	-,-
Minorité visible	20,8*	11,0	5,4
Pas une minorité visible	18,2	3,8	0,8
Statut d'immigrant Nés au Canada	18.0	3,9	0,9
Immigrants, avant 1977	16,8*	2,6	0,9
Immigrants, 1977 à 1986	37,1	8,2	1,2*
Immigrants, après 1986	37,7	10,4	1,6*
Composition de la famille (toutes les années)			
Personnes seules	41,5	22,0	11,7
Couples sans enfants	8,8	0,9	0,2
Couples avec enfants Familles monoparentales	14,3 53,2	4,2 27,9	1,4 10.6
Autres	9,3*	2,0	10,6 0,2
A changé durant la période	24,6	4,9*	0,8*
Composition de la famille en 1993		40 -	a =
Personnes seules Couples sans enfants	41,3 13,4	16,5 2,1	6,7 0,3
Couples sails enfailts Couples avec enfants	16,0	3,5	1,1
Familles monoparentales	39,3	16,2	6,3
Autres	16,4*	3,1*	0,2

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

Nota: Les probabilités sont conditionnelles aux valeurs moyennes des variables explicatives. Les probabilités associées à la composition de la famille, pour toutes les années ainsi qu'en 1993, sont tirées de deux régressions logistiques distinctes. Il y a six régressions logistiques, soit trois pour chaque type de probabilité pour chaque définition de composition de la famille.

grande fréquence des unités à faible revenu n'est pas nécessairement associée à une plus grande faiblesse de revenu ou à un plus grand écart de revenu.

Entre 1993 et 1998, l'écart de revenu moyen pour la population âgée de 16 ans et plus ayant connu une situation de faible revenu pendant une année ou plus était de 5 060 \$ (en dollars de 1996) (tableau 5)11. Autrement dit, le revenu familial moven pour les personnes de ce groupe était de 5 060 \$ inférieur au SFR de leur famille. L'écart moyen variait selon les groupes; par exemple, il était de 5 380 \$ pour une personne de 25 à 34 ans, comparativement à seulement 1 950 \$ pour une personne de 65 ans et plus. Par conséquent, les personnes âgées avaient non seulement un risque relativement faible d'être en situation de faible revenu pendant plusieurs années, mais elles enregistraient également un plus faible écart de revenu lorsqu'elles se trouvaient dans cette situation.

Les titulaires d'un diplôme d'études secondaires avaient un risque plus élevé d'être en situation de faible revenu que les diplômés universitaires. Toutefois, lorsqu'ils se trouvaient dans une telle situation, leur revenu familial s'établissait, en moyenne, à 4 970 \$ en deçà de leur SFR, comparativement à 6 210 \$ pour les diplômés universitaires. Cela peut être attribuable au fait que les diplômés universitaires, à la suite d'une mise à pied d'un emploi à rémunération élevée, peuvent prendre un certain temps avant de trouver un nouvel emploi au même niveau de rémunération, ce qui entraîne une période de chômage plus longue et une diminution substantielle du revenu familial.

^{*} N'est pas statistiquement différent du coefficient du groupe de référence au niveau de 5 %

Tableau 5 : Défic	it du	revenu	pendant la
période de faib	le rev	enu, 199	93 à 1998

Caractéristiques	Déficit	Déficit relatif**
<u> </u>		
Groupe de référence	\$ de 1996	Points de %
Les deux sexes	5 060	_
Hommes	5 290	-
Femmes	4 890	-0,8 *
Adultes, 25 à 34 ans	5 380	-
Personnes âgées		
(65 ans et plus)	1 950	-11,4
Diplômés d'une école second	daire 4 970	-
Diplômés universitaires	6 210	4,9
Non-étudiants	4 540	-
Étudiants pendant six ans	6 450	4,8 *
Nés au Canada	4 820	-
Immigrants, avant 1977	5 770	1,0 *
Immigrants, 1977 à 1986	5 740	-3,2 *
Immigrants, après 1986	7 050	-2,6 *
Minorité visible	7 080	4,0 *
Pas une minorité visible	4 810	-
Limitations au travail	4 470	0,8 *
Pas de limitation au travail	4 960	-
Personnes seules	3 700	8,0
Couples avec enfants	6 410	0,0
Familles monoparentales	5 410	1,0 *
		1,0

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu Nota : Personnes de 16 ans et plus (en 1993) ayant connu au moins une année de faible revenu (mais non négatif) entre 1993 et 1998.

Ces différences qualitatives sont-elles statistiquement significatives? Oui. Toutes choses égales d'ailleurs, l'écart de revenu (en pourcentage du seuil de faible revenu associé)¹² des personnes âgées était de quelque 11 points de pourcentage inférieur à celui des personnes de 25 à 34 ans. De même, chez les diplômés universitaires, l'écart de revenu relatif s'établissait à environ 5 points de pourcentage au-dessus de celui des titulaires d'un diplôme d'études secondaires.

L'écart de revenu relatif au sein des groupes suivants ne présentait aucune différence statistiquement significative : immigrants par rapport aux personnes nées au Canada, membres des minorités visibles par rapport aux autres, personnes ayant une limitation au travail par rapport aux autres, et familles monoparentales par rapport aux couples avec enfants. Par contre, le déficit relatif du revenu des personnes seules était de 8 points plus élevé que celui des personnes vivant dans des familles composées d'un couple avec enfants¹³.

Combien de temps dure une période de faible revenu?

Étant donné que 24 % de la population a vécu en situation de faible revenu pendant au moins une année au cours de la période de 1993 à 1998 et que seulement 13 % de la population, en moyenne, avait un faible revenu, la population visée par l'étude n'était pas statique, c'est-à-dire qu'elle a subi un renouvellement considérable. Une façon plus directe d'examiner le renouvellement de cette population consiste à calculer la durée de la période pendant laquelle les personnes sont demeurées en situation de faible revenu.

Plusieurs facteurs provoquent un changement de la situation de faible revenu. Être mis à pied d'un emploi à rémunération élevée, donner naissance à un enfant, déménager dans une plus vaste collectivité ou vivre l'éclatement de la famille peut entraîner une famille en situation de faible revenu. De même, les personnes peuvent sortir de cette situation en obtenant un emploi mieux rémunéré, en se mariant, en passant d'une petite à une grande entreprise, ou parce qu'un enfant quitte le foyer ou entre sur le marché du travail.

Parmi toutes les personnes qui ont amorcé une période de faible revenu en 1994, quelque 61 % en étaient sorties en 1995 (tableau 6). De même, de toutes les personnes qui sont entrées dans une période de faible revenu en 1995, environ 50 % en étaient sorties en 1996. Ainsi, de 50 % à 60 % des personnes qui sont entrées dans une période de faible revenu une année n'étaient plus dans cette situation l'année suivante. Ce taux élevé de sortie confirme le renouvellement important au sein de cette population.

D'autre part, certaines périodes de faible revenu durent longtemps : parmi tous les Canadiens amorçant une période de faible revenu en 1994, près de 30 % y sont demeurés pendant trois ans ou plus¹⁴. Les pourcentages correspondants pour 1995 et 1996 s'établissaient à 35 % et 38 %. De plus, 14 % des personnes qui sont entrées dans une période de faible

N'est pas statistiquement différent du coefficient du groupe de référence au niveau de 5 %.

^{**} Comparativement au groupe de référence.

Tableau 6 : Durée des nouvelles périodes de faible revenu

	Année du début de la période de faible revenu					
Durée (en années)	1994	1995	1996	1997		
		%	, o			
Une	60,8	50,3	50,8	51,7		
Deux	9,5	14,6	17,3	48,3*		
Trois	7,9	12,0	37,9*	-		
Quatre	8,2	23,1*	-	-		
Cinq	13,7*	-	-	-		

Source: Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. 1993 à 1998

revenu en 1994 y sont restées pendant cinq ans ou plus. Ces données indiquent une persistance du faible revenu au Canada¹⁵.

Prises ensemble, ces données contredisent vigoureusement les points de vue extrêmes selon lesquels les personnes à faible revenu demeurent dans cette situation, ou qu'elles n'y restent que pour une courte période (une année). La réalité est plus complexe et se situe entre les deux.

Groupes très vulnérables au faible revenu

La mesure dans laquelle certains groupes sont représentés dans la population à faible revenu dépend non seulement de leur risque d'exposition, mais également de leur importance relative au sein de l'ensemble de la population.

Plusieurs personnes, comme les immigrants récents, les membres des minorités visibles, les personnes ayant une limitation au travail ou celles faisant partie d'une famille monoparentale, sont très exposées à vivre en situation de faible revenu. Toutefois, elles ne représentent qu'une faible proportion de la population. Par conséquent, il n'est pas étonnant qu'elles ne constituent qu'une part relativement petite des personnes à faible revenu.

Par exemple, 32 % des personnes vivant dans des familles monoparentales étaient en situation de faible revenu en 1993, comparativement à seulement 8 % des personnes vivant dans des familles constituées d'un

couple avec enfants. Cependant, étant donné qu'elles ne représentaient que 7 % de l'ensemble de la population, les personnes dans les familles monoparentales ne constituaient que 20 % des personnes à faible revenu en 1993¹⁶. En d'autres mots, les personnes ne vivant pas dans des familles monoparentales représentaient 80 % de la population à faible revenu en 1993.

Revenu cumulé et seuils de faible revenu cumulés

Bien que le nombre d'années en situation de faible revenu au cours de la période de 1993 à 1998 fournisse une évaluation simple de la persistance du faible revenu, il ne permet pas de comparer dans quelle mesure diverses familles ont vécu ainsi pendant l'intervalle de six ans. Par exemple, la famille A, qui était à faible revenu durant six années consécutives, a pu avoir un revenu cumulé (au cours d'une période de six ans) supérieur à celui de la famille B, qui était à faible revenu pendant seulement quatre ans.

Ainsi, supposons que le seuil de faible revenu de ces deux familles égale 20 000 \$ (en dollars constants) et qu'il soit stable durant toute la période. La famille A a pu avoir un revenu disponible constant de 18 000 \$ entre 1993 et 1998 et, par conséquent, avoir un revenu cumulé de 108 000 \$ (18 000 \$ fois six) au cours de la période de 1993 à 1998 et vivre en situation de faible revenu pendant les six années entières. Son ratio revenu familial-SFR sur six ans serait équivalent à 0,90 (108 000 \$/120 000 \$). Par contre, la famille B a pu toucher 15 000 \$ durant les quatre premières années et 21 000 \$ durant les deux dernières. Dans ce cas, elle ne serait en situation de faible revenu que pendant quatre ans, mais aurait tout de même un revenu cumulé de seulement 102 000 \$ (15 000 \$ fois quatre, plus 21 000 \$ fois deux). Par conséquent, son ratio revenu familial-SFR sur six ans serait égal à 0,85 (102 000 \$/ 120 000 \$).

La question suivante se pose alors : quel est le pourcentage de personnes vivant dans des familles dont le revenu cumulé est inférieur à leur seuil de faible revenu cumulé? Autrement dit, quel est le pourcentage de gens dont le ratio revenu-SFR sur six ans est inférieur à 1,0?

Dans l'ensemble, 8 % des personnes âgées de 16 ans et plus vivaient dans des familles dont le revenu cumulé était inférieur à leur seuil de faible revenu cumulé au cours de la période visée par l'étude (tableau 7). Ce pourcentage était quelque peu inférieur

La période peut avoir duré plus longtemps.

Tableau 7 : Fréquence des unités à faible revenu, 1993 à 1998

·			
		nu familial ns inférieur	
	125 % du SFR sur six ans	SFR sur six ans	75 % du SFR sur six ans
		%	
Les deux sexes Hommes Femmes	14,1 11,6 16,5	7,9 6,7 9,1	3,1 2,9 3,3
Âge 16 à 24 ans 25 à 34 ans 35 à 44 ans 45 à 54 ans 55 à 64 ans 65 ans et plus	15,1 14,6 12,1 11,5 14,6 18,7	9,8 8,4 6,9 8,1 8,2 6,0	3,3 3,3 3,3 3,8 3,9
Scolarité (toutes les ann Moins que des études secondaires Études secondaires termin Études postsecondaires* Études universitaires Scolarité a changé	22,7	12,5 7,3 5,3 3,1 11,4	4,9 3,1 1,9 4,8
Statut d'étudiant Non-étudiants 1 an 2 ans 3 ans 4 ans 5 ans 6 ans	12,8 16,3 12,7 21,9 20,3 21,1 15,6	6,5 11,9 7,5 14,3 13,1 11,4	2,5
Limitations au travail Pas de limitation Limitations Situation a changé Appartenance à une min		5,6 27,7 10,9	2,2 13,7 4,6
Minorité visible Pas une minorité visible	26,5 13,1	19,7 7,0	10,2 2,5
Statut d'immigrant Nés au Canada Immigrants, avant 1977 Immigrants, 1977 à 1986 Immigrants, après 1986	13,1 13,0 31,9 33,0	7,2 6,0 22,4 26,3	2,7 2,2
Composition de la famill	le (toutes le	s années	
Personnes seules Couples sans enfants Couples avec enfants Familles monoparentales Autres A changé durant la période Composition de la famille	5,3 11,2 55,6 8,1 e 12,8	24,6 1,3 6,0 46,3 5,2 6,8	11,2 2,6 18,9 2,4
Composition de la famill Personnes seules Couples sans enfants Couples avec enfants	31,4 6,9 10,3	19,0 2,8 5,1	8,4 0,5 2,1

Source: Enquête sur la dynamique du travail et du revenu * Partielles ou terminées.

36.2

26,4

à celui des personnes en situation de faible revenu au cours d'une année donnée¹⁷. Tous les groupes plus exposés à vivre en situation de faible revenu pendant plusieurs années—travailleurs moins scolarisés, étudiants, personnes ayant une limitation au travail, membres des minorités visibles, immigrants arrivés après 1976, personnes seules et familles monoparentales—couraient également un risque élevé d'avoir un ratio revenu-SFR sur six ans inférieur à 1,0.

Conclusion

Selon les données longitudinales, environ 50 % des personnes qui sont entrées dans une période de faible revenu ne sont demeurées dans cette situation que pendant une année seulement entre 1993 et 1998. D'autre part, jusqu'à 30 % des personnes qui sont entrées en période de faible revenu y sont demeurées pendant trois ans ou plus. Cela laisse entendre que la situation de faible revenu persiste dans certains cas.

En moyenne, quelque 13 % des Canadiens vivaient dans des familles à faible revenu. Toutefois, jusqu'à une personne sur quatre a été en situation de faible revenu pendant une année ou plus au cours de cette période de six ans. Environ 8 % l'ont été pendant au moins quatre ans. Certaines personnes, comme celles vivant dans des familles monoparentales ou celles ayant une limitation au travail, ont été beaucoup plus souvent exposées à une période de faible revenu de quatre années consécutives. D'autres, comme les titulaires d'un diplôme universitaire, semblent avoir été à l'abri de la situation.

Douze pour cent des enfants de moins de six ans ont vécu en situation de faible revenu pendant au moins quatre ans. Bien qu'une période de quatre ans puisse sembler courte, elle représente un pourcentage assez considérable de la vie d'un jeune enfant (Phipps, 1999). Réciproquement, seulement 6 % des personnes de 65 ans et plus ont connu un faible revenu durant quatre ans ou plus.

Les résultats montrent également que pour bon nombre de personnes ayant une limitation au travail, les transferts gouvernementaux et les gains potentiels des soutiens économiques secondaires peuvent ne pas leur permettre de sortir de la situation de faible revenu. Les restrictions à la capacité de travailler limitent considérablement les gains et empêchent probablement certaines personnes d'accéder à un revenu supérieur.

Familles monoparentales

11,2

Les membres des minorités visibles nés à l'étranger et les immigrants arrivés après 1976 étaient plus susceptibles de connaître une situation de faible revenu persistante. Cela laisse entendre que les problèmes auxquels font face les membres des minorités visibles et les immigrants récents peuvent être étroitement liés.

Perspective

Notes

- 1 L'écart de faible revenu correspond au seuil de faible revenu moins le revenu familial.
- 2 Pour une explication détaillée, voir «À propos de la pauvreté et du faible revenu» (n° 13F0027XIF au catalogue), par I.P. Fellegi. Cet article est disponible dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca), sous «Produits et services», «Documents de recherche (gratuits)», puis «Finances personnelles et Finances des ménages».
- 3 Le revenu après impôts renvoie au revenu après déduction des impôts fédéral et provincial et comprend les transferts gouvernementaux.
- 4 Voir Duncan et Rodgers (1991) pour une discussion des diverses mesures de la persistance de la pauvreté. La régression logistique peut servir à établir un modèle de la durée des périodes de faible revenu (Hosmer et Lemeshow, 1989). Des épisodes multiples sont pris en compte dans Huff Stevens (1995) et Laroche (1997).
- 5 Une limitation au travail désigne un état physique ou mental ou encore un problème de santé prolongé qui limite la nature ou la quantité des tâches à accomplir au travail. Les personnes ayant connu une limitation tout au long des six années couvrant la période de 1993 à 1998, celles n'ayant eu aucune limitation durant cette période de même que celles dont la situation a changé (c'est-à-dire les personnes qui avaient une limitation au travail pendant une partie de la période) représentaient respectivement 2 %, 83 % et 15 % de la population de 16 ans et plus.
- 6 Ces mécanismes tendront à diminuer le revenu du marché des familles en abaissant les gains du principal soutien de famille ou ceux des autres soutiens économiques.
- 7 Parmi les personnes âgées de 16 ans et plus (échantillon longitudinal), les membres des minorités visibles représentent 67 % des immigrants arrivés au Canada après 1976. Les membres des minorités visibles constituent 7 % de la population et les immigrants, 17 %. Les immigrants arrivés avant 1977, entre 1977 et 1986, et après 1986 représentent respectivement 12 %, 3 % et 2 % de la population. Les immigrants constituent 76 % des membres des minorités visibles, alors que ces derniers représentent 35 % de tous les immigrants.

- 8 En utilisant les régressions logistiques, on a effectué une analyse multidimensionnelle de la probabilité d'être à faible revenu pendant au moins une année, pendant au moins quatre années et pendant six années consécutives. Trois modèles logit ont été estimés séparément, un pour chaque probabilité. On a utilisé les variables de contrôle suivantes : sexe (deux catégories), âge (six groupes), niveau de scolarité (cinq catégories), statut d'étudiant (sept catégories), limitations au travail (trois catégories), appartenance à une minorité visible (deux catégories), statut d'immigrant (quatre catégories) et composition de la famille (six catégories). Lorsque les probabilités de se trouver en situation de faible revenu étaient calculées, par exemple, selon le groupe d'âge, les autres variables de contrôle étaient établies à leur valeur moyenne (tableau 4). Le risque plus élevé chez les membres des minorités visibles subsiste lorsqu'on considère la probabilité de toucher un faible revenu pendant au moins quatre ans ou pendant six ans. Chez les immigrants arrivés après 1976, le risque plus élevé subsiste quant à la probabilité d'avoir un faible revenu pendant au moins un an ou pendant au moins quatre ans.
- 9 Cette conclusion va dans le même sens qu'une étude antérieure de Hum et Simpson (1998), qui a démontré que le désavantage salarial observé dans l'ensemble chez les membres des minorités visibles s'applique davantage à ceux nés à l'étranger qu'à ceux nés au Canada. On observe ce même résultat dans le cas d'une analyse à plusieurs variables. La probabilité d'être à faible revenu pendant au moins une année se chiffre à 11 % pour les membres des minorités visibles nés au Canada. Cette proportion n'est pas différente de manière significative (au niveau de 5 %) de celle des autres personnes nées au Canada, laquelle correspond à 18 %. En ce qui concerne les membres des minorités visibles nés à l'étranger, la proportion est de 36 %.
- 10 Le principal soutien économique est le membre de la famille dont le revenu annuel est le plus élevé. Mises à part les régressions logistiques mentionnées dans la note 8, des régressions logistiques ont été estimées pour un souséchantillon de personnes vivant dans des familles dont le principal soutien économique est resté inchangé tout au long de la période de 1993 à 1998. Dans ce cas, les variables de contrôle renvoient aux caractéristiques du principal soutien économique de la famille à laquelle appartient la personne (plutôt qu'aux caractéristiques de la personne). Le souséchantillon résultant est constitué de 60 % de la population. Toutefois, comme l'a fait valoir Jenkins (1999), si on restreint l'analyse aux personnes et aux ménages qui ne subissent pas de changement sur le plan de leur composition, on omettra une fraction importante de la population et introduira une forme de biais de sélection. Quoi qu'il en soit, même si l'ampleur des effets peut différer sensiblement de ce qui figure dans le tableau 4, les conclusions qualitatives susmentionnées tiennent toujours. Plus précisément, les personnes vivant dans des familles monoparentales ou des

familles dont le principal soutien économique est relativement peu scolarisé, a une limitation au travail, est membre d'une minorité visible ou est un immigrant arrivé après 1976 sont plus susceptibles que d'autres de se trouver en situation de faible revenu pendant au moins quatre ans.

- 11 Puisque le particulier constitue l'unité d'analyse, on établit également les moyennes de l'écart de revenu propre aux particuliers pour toutes les personnes vivant dans des familles à faible revenu pendant au moins une année.
- 12 La régression de l'écart de revenu relatif est calculée en fonction des variables de contrôle suivantes: sexe, âge, niveau de scolarité, statut d'étudiant, statut d'immigrant, appartenance à une minorité visible, limitations au travail et composition de la famille. On utilise cette mesure parce qu'elle convient davantage aux comparaisons entre les groupes. Prenons une personne seule dont le revenu est inférieur de 1 000 \$ à son SFR et une famille de six personnes dont le revenu est également inférieur de 1 000 \$ à son SFR. La personne seule est probablement en moins bonne situation que cette dernière parce que son écart de revenu représente une proportion beaucoup plus élevée de son SFR. Par conséquent, l'écart de revenu relatif, c'est-à-dire un pourcentage du SFR d'une famille, constitue une meilleure mesure de l'ampleur du faible revenu.
- 13 Les personnes seules ont un écart de revenu plus faible (3 700 \$) que les personnes vivant dans des familles constituées d'un couple avec enfants (6 410 \$), mais un écart de revenu *relatif* plus élevé parce qu'elles ont un SFR plus faible que ces dernières.
- 14 Même si cette proportion (30 %) peut sembler incompatible avec les 11 % de personnes qui étaient en situation de faible revenu pendant au moins trois ans entre 1993 et 1998 (tableau 2), ce n'est pas le cas. Les données ont trait à des populations différentes. Les 11 % renvoient à la totalité de la population canadienne et les 30 %, au pourcentage des Canadiens entrant dans une période de faible revenu en 1994 (qui représentaient seulement 4 % de la population canadienne [Morissette et Drolet, 2000 : tableau 9]).
- 15 Parmi toutes les personnes qui sont entrées dans une période de faible revenu entre 1994 et 1996, quelque 10 % à 17 % y sont demeurées pendant deux ans.
- 16 Voir Morissette et Drolet (2000).
- 17 Lorsqu'on utilise les données transversales de l'échantillon, la fréquence des unités à faible revenu en ce qui concerne les personnes de 16 ans et plus correspond à 10 %, 11 %, 11 %, 10 % et 10 % pour les années 1993 à 1998.

■ Documents consultés

CORAK, M. «Comment faire son chemin dans la vie : quelques corrélats de la mobilité intergénérationnelle du revenu», Les marchés du travail, les institutions sociales et l'avenir des enfants au Canada, publié avec la collaboration de Développement des ressources humaines Canada, n° 89-553-XPB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1998, p. 71 à 98.

DUNCAN, G.J., et W. Rodgers. «Has children's poverty become more persistent?», *American Sociological Review*, août 1991, vol. 56, n° 4, p. 538 à 550.

FINNIE, R. A Dynamic Analysis of Low Market Incomes (Market Poverty) of Canadian Families With Children, 1982-1993, Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, 1997, n° W-97-3E.d, «Working Paper Series».

HOSMER, D.W., et S. LEMESHOW. Applied Logistic Regression, New York, John Wiley and Sons, 1989.

HUFF STEVENS, A. Climbing Out of Poverty, Falling Back In: Measuring the Persistence of Poverty Over Multiple Spells, Cambridge (Mass.), National Bureau of Economic Research, 1995, no 5390, «Working Paper Series».

HUM, D., et W. SIMPSON. *Possibilités salariales pour les minorités visibles au Canada*, n°75F0002MPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1998, n° 98-17.

JENKINS, S.P. *Modelling Household Income Dynamics*, Institute for Social and Economic Research, Colchester (Royaume-Uni), University of Essex, 1999, n° 99-1, «Working Paper Series».

LAROCHE, M. *The Persistence of Low Income Spells in Canada,* 1982-1993, Division des études économiques et de l'analyse de la politique, ministère des Finances du Canada, 1997.

MORISSETTE, R., et M. DROLET. Dans quelle mesure les Canadiens sont-ils exposés au faible revenu?, n° 11F0019MPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2000, n° 146.

MYLES, J. La maturation du système de revenu de retraite du Canada: niveaux de revenu, inégalité des revenus et faibles revenus chez les gens âgés, n° 11F0019MPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2000, n° 147.

PHIPPS, S. «Economics and the well-being of Canadian children», Revue canadienne d'économique, 1999, vol. 32, n° 5, p. 1135 à 1163.